

LASDEL

**Laboratoire d'études et recherches sur
les dynamiques sociales et le développement local**

*BP 12901, Niamey, Niger – tél. (227) 72 37 80
BP 1383, Parakou, Bénin – tél. (229) 61 16 58*

**Observatoire
de la décentralisation au Niger**

Les pouvoirs locaux à Bana et Bangou (2)

(enquête de suivi 2004-2005)

Adamou Moumouni
Enquêteurs : Boukary Issa , Na-Dania Moussa, Janjouna Sani

Etudes et Travaux n° 47

Mars 2006

Cette étude a été financée par le Bureau de la Coopération suisse au Niger

Table des matières

INTRODUCTION	3
LES ELECTIONS LOCALES ET LA MISE EN PLACE DES CONSEILS COMMUNAUX	4
LE DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE ELECTORALE ET DES ELECTIONS	4
Les forces en présence	4
L'établissement des listes électorales : un casse-tête pour les partis	5
La campagne électorale	8
Les opérations de vote	12
Le rôle des ressortissants dans l'organisation des élections	12
LES RESULTATS ELECTORAUX ET LA REPARTITION DES SIEGES	13
Les résultats de la commune de Bengou	13
Les résultats de la commune de Bana	13
LES PREMIERS PAS DE LA COMMUNE DE BANA	16
LES DIFFICULTES	16
Absence de locaux propres	16
Absence de personnel administratif	16
L'incivisme fiscal	16
Le budget de la commune	16
LES RELATIONS DE LA COMMUNE AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS	17
Des ambiguïtés dans les relations entre la commune et la chefferie locale	17
Les rapports avec les services de l'Etat	20
Les rapports avec les projets	20
La coopération inter communale	20
LES PREMIERS PAS DE LA COMMUNE DE BENGOU	21
LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL	21
LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE	22
L'assistancialisme du chef de village	23
Le manque de réalisations concrètes	23
Les rumeurs de détournement	23
Les avantages alloués aux maires et à ses conseillers	23
L'exclusion des opposants	24
Le manque de cohésion sociale	24
Le déficit de communication	24
LES RELATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS	24
Les rapports de la commune avec la chefferie locale	24
Les rapports entre la mairie et les services techniques.	25
Les rapports de la commune avec les projets	25
Les relations de la mairie avec la population	25
Les relations inter communales	26
CONCLUSION	27

Introduction

Les nouvelles configurations du champ politique consécutives à la décentralisation ont contribué à exacerber les contradictions déjà existantes entre les différentes factions en compétition mais en même temps ont permis l'émergence d'acteurs politiques nouveaux qui étaient jadis en marge du jeu politique local (femmes, allochtones, minorités linguistiques, dépendants, etc.). Aussi la compétition politique n'est plus l'apanage des élites aristocratiques qui, au nom d'une légitimité historique, ont sans partage dominé pendant longtemps la sphère politique villageoise. Bien que ces dynamiques nouvelles aient été amorcées par les interventions extérieures, leur prégnance n'a eu véritablement d'échos qu'avec la nouvelle donne politique dans laquelle s'inscrivent désormais les institutions politiques nationales et locales.

La configuration de l'arène locale de Bana n'est pas étrangère à ces dynamiques sociopolitiques. Leurs implications immédiates se manifestent en termes de compétition politique pour les élites locales porteuses de logiques et de stratégies plurielles. Cela est d'autant plus perceptible qu'il y a des conflits multiples qui les déchirent, les opposent et les allient. Certains de ces conflits sont d'ordre politique et historique, tandis que d'autres sont plus complexes parce que touchant diverses sphères de la vie sociale des acteurs. Mais la particularité du contexte politique de Bana est assez inédite au niveau de l'arène régionale. On est en face d'un petit canton qui a la particularité d'abriter deux entités communales nées dans un contexte conflictuel.

La plupart des conseillers élus sont des illettrés, ce qui soulève diverses questions quant à l'appropriation des mécanismes administratifs indispensables à la bonne marche d'une institution comme la mairie. Quelles sont alors les règles établies par les conseillers pour gérer leurs communes respectives ? De façon plus générale, on peut s'interroger sur les divers modes de gestion des communes de Bengou et Bana.

Notre travail s'articule autour des élections locales et de la mise en place des conseils communaux à Bana et Bengou. Nous nous sommes plus focalisés sur Bengou parce que ce site permet de comprendre les différents enjeux soulevés par le processus de la décentralisation. Dans cette arène la décentralisation est utilisée par les acteurs sociaux pour modifier les règles du jeu politique.

L'ensemble des données a été recueilli sur place sous formes d'entretiens semi-directifs, d'observations, et de consultations documentaires.

Les élections locales et la mise en place des conseils communaux

Le déroulement de la campagne électorale et des élections

Les forces en présence

Plusieurs partis politiques de forces inégales occupent les arènes locales de Bana et de Bengou depuis l'avènement de la démocratie et du multipartisme. Ils sont portés par des élites locales aux trajectoires politiques et sociales différentes. Cinq partis au total ont une implantation véritable dans ces deux localités : MNSD, PNDS, CDS, ANDP, RDP. Plusieurs faits ont cependant caractérisé leur histoire récente en particulier l'instabilité des militants. En effet, faute de base idéologique forte, la plupart des adhérents pratiquent la transhumance politique mettant ainsi les leaders politiques dans l'expectative. Aucun parti politique n'est à l'abri d'une telle situation avec laquelle ils sont obligés de compter. Parfois les soubresauts politiques du niveau national se répercutent localement avec comme conséquence la dislocation ou l'affaiblissement du parti. C'est le cas de la CDS et du RDP. Les deux sont actuellement affaiblis dans une zone qui leur était jadis acquise. Les déboires de l'un (la CDS) sont liés aux contradictions internes du parti, tandis que le recul de l'autre (le RDP) est consécutif à la mort de son promoteur (le général Baré). L'ANDP ne fait pas non plus exception à ces partis à problème. Il est en perte de vitesse et la plupart de ses militants se sont éparpillés dans les autres partis. Il faut souligner que le PNDS est l'un des rares à sortir indemne de ces péripéties politiques. Il s'est même au contraire ragaillardé en élargissant sa surface électorale au point de rivaliser avec le MNSD, principal ténor de l'échiquier politique local.

A Bana comme à Bengou, le parti "rose" est dirigé par des anciens fonctionnaires (un gendarme et un douanier) ayant fait défection au MNSD suite à des dissensions internes. L'argumentaire politique du PNDS pour recruter ses militants est puisé dans les failles de la gestion politique du MNSD et de son principal allié (la CDS). On leur reproche d'avoir érigé la corruption et l'arbitraire en système de gouvernement. Mais, pour consolider son insertion politique, le MNSD s'est beaucoup appuyé sur les notabilités locales, comme c'est le cas à Bengou où l'image du chef plane sur les destinées du parti.

Le contexte politique local est assez symptomatique de la configuration de l'enjeu électoral. L'exemple de Bengou est édifiant. La commune de Bengou est née d'un malentendu entre deux factions rivales qui se disputent le contrôle de l'hégémonie politique locale. D'un côté les partisans de la rupture avec le canton de Bana, c'est-à-dire la faction du chef de village entrée en dissidence avec l'autorité établie à Bana. D'un autre côté, les partisans du statu quo, c'est-à-dire ceux qui soutiennent l'unicité du canton. En créant la commune de Bengou, le HCRAD a légitimé la partition de fait du canton de Bana. Il renforce du même coup la faction du chef de village au détriment des rivaux. La situation ainsi créée donne une nouvelle configuration à l'arène locale : un canton pour deux communes. Le poids politique du chef de village de Bengou n'est pas étranger à la décision du HCRAD. Inutile de rappeler ici les supputations auxquelles une telle décision hautement politique a donné lieu. Certaines élites ont voulu protester mais la peur de représailles par le chef de village les en a dissuadées.

Les querelles politiques internes au MNSD, qui se sont matérialisées par des défections au profit du PNDS, se sont transposées sur le champ de la compétition politique. Elles sont d'autant plus aiguës qu'on a abouti à une quasi-bipolarisation de la vie politique à Bengou. D'un côté il y a le MNSD qui s'impose par l'entremise de la chefferie locale ; d'un autre côté le PNDS donné pour mort après sa défaite aux présidentielles de 2000 mais qui tente aujourd'hui de reconquérir l'électorat. Le ralliement d'un personnage comme Issa Ibra, ancien douanier et dépositaire d'un fort réseau relationnel et clientéliste, a beaucoup pesé dans

la balance. Sa stratégie était basée sur une politique de récupération des frustrés de la gestion du MNSD et de son chef local, le tout puissant chef de village de Bengou. Nonobstant la présence d'un président local du PNDS, c'est lui qui tire les ficelles. Issa Ibra s'est également démarqué du MNSD en jouant la carte de l'unicité du canton, se désolidarisant ainsi des visées sécessionnistes du chef de village. De ce fait, il jouit d'une très grande sympathie à Bana.

Au-delà des conflits de personnes, le débat idéologique est inexistant dans les partis. La principale préoccupation des militants en général est de monnayer leur soutien aux leaders. Ils espèrent ainsi obtenir des avantages en cas de victoire. Cependant, tout en soutenant les partis de leur choix, ils expriment des inquiétudes quant à la capacité de ceux-ci à tenir leurs promesses électorales.

L'établissement des listes électorales : un casse-tête pour les partis

La sensibilité de la question a contraint certains partis à faire un black out là dessus. Ils ont évité d'en parler pour ne pas provoquer des tensions susceptibles d'entamer leur cohésion interne. Les têtes de liste sont souvent perçues comme déterminantes dans le choix des élus en fonction des sièges remportés par le parti. Mais dans la réalité, les partis n'ont pas fait cas de la place sur la liste au moment de l'affectation des sièges après les élections. Ce sont plutôt d'autres logiques qui ont prévalu, au niveau des états majors. Cette situation est à l'origine de plusieurs tensions auxquelles les partis ont dû faire face. Par exemple le MNSD s'est plutôt prononcé en fonction des résultats obtenus par chaque candidat pour choisir ses élus. Les autres partis ont procédé de la sorte, mais sans faire de tapage autour.

Voici les listes proposées les différents partis en compétition

PNDS – TARRAYA	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
1. Abdou Nadéré	Mamane Hamidou
2. Boubacar Ibrah	Djibril Hama
3. Mme Dizé Sambou	Fati Sambou
4. Issa Ibrah	Garba Chékaraou
5. Moussa Sama	Souleymane Maïriga
6. Namata Arzika	Issoufou Maman
7. Oumarou Labo	Garba Zakari
8. Salamatou Saley	Habsatou Chékaraou
9. Sani Anaroua	Alou Zika
10. Yahaya Toro	Maman Sani
11. Yaou Hantchi	Garba Manou
MNSD NASSARA	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
1. Idi Alou	Moussa Labo
2. Abdou Maïbori	Issa Toro
3. Maman Hantchi	Gado Idi
4. Mme Maïriga Namata	Mme Rahamou Garba
5. Adamou Chékaraou	Sani Zakou
6. Abdoulaye Djibril	Garba Gaya
7. Sama Sala	Halirou Boubacar
8. Garba Baro	Daouda Saley
9. Mme Fati Garba	Mme Rahamou Maman
10. Mamane Zakari	Hamadou Hassane
11. Abdou Niandou	Maman Moussa

RDP JAMA'A	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
1. Mamane Zada	Maman Rabiou Liman Boubacar
2. Mme Zali Adamou	Mme Damana Moussa
3. Issoufou Nomao	Idi Batouré
4. Garba Sarkin Diya	Oumarou Balla
5. Abdou Namata	Ayouba Adamou
6. Idrissa Issa	Garba Dagra
7. Alou Toro	Maman Alou Batouré
8. Ibrahim Moussa	Zakari Moussa
CDS RAHAMA	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
1. Adamou Gazéré	
2. Ramatou Ibrah	Lamissi Kimba
3. Mahamadou Ibrahim	Adamou Abdou
4. Idrissa Adamou	Issaka Chipkaou
5. Harouna Namata	Assoumane Saïdou
6. Salha Mahamadou	Illa Alou
7. Mahamadou Idi	Yahaya Bako
8. Adamou Abdou	Chaïbou Kakalé
9. Salamatou Hantchi	Habi Saïdou
10. Naméoua Moudi	Ali Saïdou
11. Ayouba Hassane	Harouna Adamou
MNSD Bana	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
1. Elh Oumarou Guiwa (Kourfaye)	Ibrahim Hamani (Z)
2. Hassane Mamane (Zarma)	Saley Maggia (Z)
3. Mme Kadi Mahamadou (Z)	Mme Maman Ousseini (Adara)
4. Garba Zakari (Tchanga)	Seyni Bouweïye (Maouri)
5. Issoufou Ali (Zarma)	Djibo Gani (Zarma)
6. Ousseini Chaïbou (Tchanga)	Abdoulkarimou Zakari (Tchanga)
7. Salma Dama (Maouri)	Moussa Bako (Maouri)
8. Kaka Abdou (Maouri)	Issaka Souley Wabara (Maouri)
9. Midou Maïbourgi (Maouri)	Maman Gagara (Maouri)
10. Chaïbou Na Zango (Maouri)	Zada Ibrahim (Tchanga)
11. Mme Tachi Dadé (Tchanga)	Mme Kaja Bagna (Zarma)
RDP JAMA'A Bana	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
1. Moudi Zakari Namata (Tchanga/Bana)	Ango Ne Zamgo (Bana, Maouri)
2. Issa Aladjé (Maouri, Bogou Dagi)	Tahirou Antché (Maouri, Dogon)
3. Zada Ango (Tounga Tégui, Zarma)	Fati Harouna (Zarma, Tounga Tégui)
4. Mamoudou Midou (Maouri, Malkadi)	Zakari Badou (Zarma, Niakoye)
5. Garba Zaouré (Malkadi, Maouri)	Boubacar Moussa (Maouri, Feska)
6. Salifou Mahamadou (Tchanga)	Bouhari Dandoufou (Bana)
7. Hassane Fadi (Zerma, Koté-koté)	Issaka Garba (Maouri, Tandam)
8. Garba Abarchi (Bana, Tchanga)	Hamadou Issaka (Zerma, Koté-koté)
9. Adamou Idé (Zarma, Koté-koté)	Illa Guéro (Maouri, Dogon Doutchi)
10. Saley Bori (Faska, Maouri)	Garba Saley (Bana, Tchanga)
CDS RAHAMA Bana	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
1. Moussa Dan Dori (Zarma, Koté-koté)	Mme Ali Moumouni
2. Maïzoumbou Ibrah (Tchanga, Bana)	Adamou Banaou
3. Mme Ouma Boubacar (Adaré, Bana)	Mme Hadiza Garba
4. Mme Tani Mamane (Tchanga, Bana)	Mme Alou Mamane

5.	Hassane Bagnari (Zerma, Koté-koté)	Oumarou Arzika
6.	Harouna Ibrahim Koutalangou (Tchanga)	Hassane Chaïbou
7.	Anaroua Souley (Bagalé, Machaya)	Amadou Koné
8.	Yanga Kasso (Maouri, Melkadi)	Kindo Mamane
9.	Issoufou Maïdawa (Mawri, Massama)	Ibrahim Namata
10.	Ango Worou (Tchanga, Bana)	Dawa Arzika
11.	Issa Seyni (Maouri, Hankora)	
PNDS Bana		
	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
1.	Alhadji Mamane Ali	Ousman Ibrahim
2.	Gara Dandaré	Elhadji Ousmane Abdou
3.	Mahaman Sani Maman	Souley Dandaré
4.	Hassane Hamani	Chaïbou Hassan
5.	Damagani Seidou	Sani Dawaki
6.	Garba Ibrah	Maman Sani Souley
7.	Garba Faran	Sani Tchiffa
8.	Haoua Abdou	Tabizo Lahida
9.	Mariama Serki	Miri Mahamadou
10.	Bibata Agada	Garba Anaroua
11.	Abdou Saley	Miko Dadé Issa

L'analyse de ces listes et les profils sociologiques des candidats laissent apparaître plusieurs constats. D'abord, on note une participation importante d'anciens fonctionnaires à la retraite. Ces derniers se sont investis afin d'accéder à des positions de pouvoir au sein de l'arène locale. Le commun des villageois les perçoit comme des privilégiés, à cause certainement de leur statut de pensionnés. De même pour leurs connaissances des rouages administratifs. Ces atouts les prédisposent dit-on à jouer un rôle d'interface entre le village et les intervenants extérieurs (projets, administrations). Ils disposent également de réseaux de sociabilités extérieurs : groupes d'anciens militaires, associations de pensionnés locaux, etc. Cependant, les habitudes de l'administration les mettent en porte-à faux par rapport à leurs milieux d'accueil.

Ensuite, on observe une relative présence des femmes sur les listes des partis. C'est le fameux quota féminin.

Il a été parachuté par le haut et tous les partis ont tenté de s'y adapter malgré eux. Le principe du quota féminin participe d'un mouvement féministe qui s'est imposé au niveau national depuis l'avènement du multipartisme ; les femmes lettrées (puisque c'est d'elles qu'il s'agit) revendiquent de plus en plus leur place dans le débat public. Plusieurs ONG et associations oeuvrent à leurs côtés pour faire aboutir cette revendication. Cependant il faut reconnaître que la représentativité des femmes n'est pas une tradition des partis politiques. Leur place dans les formations politiques est souvent marginale. En fait, des pesanteurs sociologiques telles que la claustration, la dépendance économique, l'exclusion de la propriété foncière apparaissent comme de véritables goulots d'étranglements pour les femmes. Lorsque les partis abordent la situation des femmes, ce n'est qu'à but purement électoraliste et non par conviction réelle. Les femmes sont rarement en tête de liste et si elles parviennent malgré tout à être élues c'est généralement à cause de l'influence de leurs maris ou de leurs familles.

Nombre de femmes présentées par parti politique :

Structures politiques	Candidatures féminines	Nombre de candidats présentés
ANDP	5 Bana	11
CDS	3 Bana	11
MNSD	2 Bengou	11
PNDS	2 Bengou	11
RDP	1 Bana	11

L'importance des candidatures féminines sur les listes de certains partis politiques se justifie par le manque d'enjeu. Ces partis savent à priori qu'avec ou sans candidatures féminines leur échec est certain. C'est le cas du RDP.

Enfin l'établissement des listes électorales n'a pas tenu explicitement compte des spécificités identitaires de la zone. Les partis ont préféré mettre d'autres critères en avant : notoriété des candidats, engagement politique, etc.

La campagne électorale

C'est dans un climat d'effervescence politique fait d'espérance et d'inquiétude que se sont tenues les élections locales à Bana et Bengou. La campagne a démarré bien avant le feu vert de la commission nationale électorale, c'est-à-dire le 1er juillet 2004. Chaque parti entendait ainsi prendre une longueur d'avance sur ses adversaires. Il y avait une certaine similitude dans les stratégies d'approche des partis. Celles-ci vont de la stratégie des réseaux aux animations folkloriques en passant par les meetings politiques, "l'achat des consciences" à la communication.

La stratégie des réseaux

Pour mobiliser le maximum d'électeurs, tous les partis en lice se sont appuyés sur des réseaux sociaux qui leur sont propres ou qu'ils ont trouvé sur place. En général, ces réseaux étaient constitués de notabilités locales (chefs religieux, « big women », responsables de fada, etc. A Bengou, par exemple, toute l'organisation de la campagne était focalisée autour du chef de village qui en était le véritable maître d'œuvre. En tant que chef de faction, dépositaire d'un réseau clientéliste, il s'est appuyé sur ces leviers pour battre campagne sans apparaître au grand jour. Mais les slogans que brandissaient ses militants manquaient de discrétion. En effet, des propos tels que " *Say Dobi*" (« Dobi ou rien ») étaient le refrain de toutes les chansons dédiées au parti. Les contraintes institutionnelles qui exigeaient de lui un minimum de précaution pour éviter toute accusation de main mise de la chefferie sur le déroulement du processus électoral étaient d'une certaine façon contournées par le recours à des intermédiaires chargés de faciliter les contacts avec les militants. Par ailleurs l'allégeance des chefs de hameaux à sa faction s'explique par l'espoir d'obtenir le statut de chefs de village administratif une fois Bengou devenu officiellement canton. D'ailleurs, les hameaux sont déjà souvent appelés de facto « villages ».

A Bana, la logique des réseaux a été aussi utilisée par les principaux animateurs du parti MNSD. Ces derniers ont fait appel à des leaders d'opinion (responsables de fada, groupements de femmes des tunga, rugga, etc.). En plus de la logique des réseaux, le parti a également bénéficié des défections de militants provenant d'autres structures politiques en difficultés. Il a récupéré l'ex député du RDP Jama'a qui a rallié le MNSD avec toute sa clientèle politique. C'est depuis le niveau régional que le ralliement de ce dernier a été négocié pour prendre la direction du parti au

niveau local. En échange, il espérait non seulement conforter sa position au sein de l'arène locale et obtenir les faveurs du parti pour faire prospérer son activité économique.

Les relations du parti avec la chefferie locale étaient également mobilisées. Le chef de village de Bana ne cache pas de sa sympathie à l'égard du MNSD, et son représentant (goumier) occupe le poste de président d'honneur du parti au niveau local.

Quant aux autres partis, ils ont procédé selon la même logique. Le PNDS a récupéré des frustrés du MNSD, opposés dans leur majorité à la politique du chef de village de Bengou, mais ces transfuges n'ont pu entraîner avec eux leurs réseaux comme ils l'espéraient. Ces derniers ne leur avaient pas emboîté le pas par peur de représailles politiques du chef. Ils ont préféré rester dans leur parti.

Les animations folkloriques

Elles ont accompagné la campagne électorale de bout en bout. Elles étaient le propre de la jeunesse des partis en lice. La particularité de ces animations folkloriques tient à leur caractère monotone. Presque tous les groupes utilisent les mêmes moyens pour animer les soirées. C'est leur ampleur qui permet de catégoriser les partis en fonction de leurs ressources financières et humaines. Certains partis politiques comme le MNSD, la CDS, le PNDS ou l'ANDP disposent de leurs propres chansons, composées depuis le niveau national mais reproduites localement par des relais médiatiques. Si la plupart de ces chansons font l'éloge des partis et de leurs leaders, elles comportent aussi des séquences dénonciatrices ou réprobatrices tournant en dérision les adversaires. A Bana, une des chansons du MNSD traitait le candidat du PNDS de « hyène ». Pire, certains propos ont un caractère purement injurieux : « *Tarra ya ka taru da jakka* » signifie « Tarraya accouple toi avec une ânesse » Inversement le PNDS critique la gestion politique de son adversaire en appelant les populations à lui réserver un vote sanction.

Par ailleurs, la campagne électorale contribue à l'oisiveté des jeunes en les encourageant dans des pratiques improductives : consommation de thé à longueur de journée, animation musicale, belote, etc. Ils ne leur proposent aucune alternative réelle par rapport à leur situation. En général, les promesses faites se recourent d'un parti à l'autre. C'est la même rhétorique : lutte contre le chômage, création d'emplois, promotion de la jeunesse, etc. Mais il n'y a aucune initiative dans ce sens.

Les meetings

Ils constituent un baromètre pour les partis politiques en compétition. Tous y ont eu recours au cours de la campagne électorale. C'était l'occasion de tester leur force politique. Mais en fait les gens y prennent part sans considération d'obédience politique. Les raisons de cet afflux massif sont multiples. Certaines personnes justifient leur présence aux meetings pour des raisons de curiosité personnelle. D'autres raisons sont relatives à un souci de cohésion sociale. Les villageois entendent ainsi présenter une façade consensuelle aux visiteurs extérieurs pour masquer leurs querelles internes. Toutes ces considérations font que les meetings ne sont pas des indicateurs fiables pour jauger de la force mobilisatrice d'un parti politique.

Le nombre de meetings organisés est fonction des enjeux politiques. A Bengou, la confrontation entre le MNSD et le PNDS a pris des allures d'un duel politique. En ce sens les meetings faisaient partie des stratégies d'occupation du terrain par les deux adversaires qui se disputent le leadership local.

Meetings organisés à Bengou :

Nom du parti	Nombre	Lieu	Thèmes développés
PNDS	7 organisés entre le 19 et le 22 juillet 2004	Bengou Kwara Tégui Dosado Garin Toro, Garin Soley, garin Marafa, Hamdallaye, Hankora	Difficultés des paysans Les agissements du chef de village, etc.
MNSD	6	Bengou Garin Toro, Garin Soley, garin Marafa, Hamdallaye, Nadéwa	Communalisation Les atouts du MNSD Le développement local
CDS	1	Bengou	Les agissements du chef de village
RDP	/	/	/
UDFP	/	/	/

Les localités visitées représentent des enjeux électoraux évidents pour les deux partis en compétition, qui ont transformé ces localités en terrain d'affrontements politiques. Les arguments développés la veille par l'un sont détruits le lendemain par l'autre.

Meetings organisés à Bana :

Nom du parti	Nombre	Date	Lieu	Thèmes développés	Les intervenants
PNDS	4	15 /07/04	Bana Koté-Koté, Toundou Wada Foska, Malam Kadi, Kotélangou, Mashaya Hankora, Tundun Wada	Insécurité, justice, santé, chômage des jeunes, conflits éleveurs et agriculteurs.	Maman Ali (candidat), Maman Sani (candidat), Haoua Djibo (présidente des femmes).
		18/07/04			
		21/07/04			
		22 /07/04			
CDS	3	13/07/04	Garin Kanta, Garin Rougga	Sensibilisation Présentation des candidats Devoir civique	Kaka Doka (Président de la section régionale CDS), Maizoubou Ibrah (candidat), Ango Warou (candidat)
		14/07/04	Bezougou, Mashaya, Malam Kadi	Idem	
		15/07/04	Hankora, Tounga, Koté- Koté, Toundou wada, Kotélangou, Tondi hinza	Idem	
MNSD	3	13/07/04	Bana, Giwa, Garin Malam, Tounga tégui, Foska, Mashaya, Illéla, Dogon Dazi	Le programme spécial, présentation de l'ex député ayant intégré le parti, la communalisation, les enjeux des élections	Garba Zakari (candidat), Zada Ibrahim (candidat suppléant), Garba Abdou (directeur de campagne)

Des raisons liées généralement au manque de moyens financiers expliquent la faiblesse numérique des meetings. Les leaders locaux évitent d'y consacrer le montant du trésor de guerre mis à leur disposition par les états majors. L'opacité est érigée en règle dans la gestion des fonds. Même lorsqu'ils en font cas, la destination n'est pas totalement garantie. A l'interne, des rumeurs de malversations ont surgi dans certains cercles de partis.

De tous les partis, le MNSD s'est illustré par l'importance des moyens qu'il a mobilisés au cours de la campagne électorale. Son premier meeting organisé le 13 juillet 2004 à Bengou, c'est-à-dire vingt quatre heures seulement après l'ouverture officielle de la campagne, le confirme. Il a drainé plusieurs délégations venues de contrées voisines et lointaines. Ce meeting n'a jamais été égalé durant cette campagne électorale. Il se distinguait non seulement par les ressources mobilisées mais aussi par la virulence des propos proférés à l'endroit des partis de l'opposition. A leur tour, ceux-ci ont accusé le MNSD de tentatives de perturbations de leurs manifestations politiques. Nous avons pu observer la présence d'un motocycliste à tous les meetings des partis adverses, venu crier les slogans du MNSD. On dit qu'il était en mission commandée par la chefferie de Bengou. En outre, les meetings sont assez révélateurs des rapports tendus qu'entretiennent entre eux les partis de la mouvance au pouvoir. La CDS et le MNSD se traitent en véritables adversaires sur le terrain politique. Il semble que c'est la résultante du comportement provocateur du chef de village de Bengou qui veut à tout prix ravir l'hégémonie politique locale aux autres partis:

« Dans la réalité, l'alliance n'existe pas. Le MNSD et la CDS sont des ennemis » (K.D, membre de la délégation régionale de la CDS)

Par ailleurs, les meetings devaient servir de tribune politique pour les candidats afin qu'ils dévoilent leurs programmes. Mais à l'exception du candidat du PNSD, un ancien gendarme qui fait de la sécurité et de l'accès équitable à la justice son cheval de bataille, aucun candidat n'a réellement un programme politique digne du nom. Les candidats sont choisis plus en fonction de leur qualité propre que des idéaux politiques qu'ils mettent en avant pour solliciter les suffrages des électeurs. En choisissant les thèmes de la justice et de la sécurité, le candidat du PNSD a touché des problèmes sensibles.

Achat des voix

Tous les partis en lice ont procédé à l'achat des voix. Ils sont parfois contraints semble-t-il de le faire pour répondre aux sollicitations des électeurs qui les soumettent à des pressions financières. Tout est organisé dans les villages pour soutirer de l'argent aux partis et à leurs candidats : comités d'accueil informels, organisations de fatiya, groupe de chanteurs, groupes de jeunes, groupes de femmes, etc. Lorsqu'un leader arrive dans un village, il passe nécessairement en revue ces groupes. Il faut lui donner l'illusion que tout le village est acquis à sa cause. Chacun vient avec sa liste de doléances sans compter les demandes expresses pour la campagne (constructions de hangars, tee shirts, etc.). Tout est organisé pour saigner à blanc les candidats. En contrepartie ceux-ci n'ont que des promesses de soutien. Par exemple, un leader du MNSD a distribué ces sommes ::

- 2. 000 FCFA aux marabouts pour la fatiya;
- 3.000 aux jeunes ;
- 50.000 aux personnes âgées.

Selon les villageois, c'est la seule opportunité pour capter la rente de l'Etat sur laquelle les élites politiques ont fait main basse :

« C'est l'argent volé qu'ils viennent nous redistribuer » (un paysan de Bengou)

La principale accusation de pratiques corruptrices était dirigée contre le MNSD, en l'occurrence son leader local. Ces faits ont été rapportés à la CENI dans un procès verbal adressé par la CDS et le PNDS. Mais la CENI n'a pas donné suite à la plainte. Le PNDS croit fermement que c'est grâce à l'achat des voix que le MNSD a pu prendre le dessus.

La communication

Dans la plupart des cas, les stratégies communicatives restent centrées sur des approches de proximité qui privilégient des canaux traditionnels : crieurs publics, griots, porte-à-porte, etc. Ni le PNDS ni les autres partis n'ont utilisé les services de la radio locale *fara'a* pour faire passer leurs messages de campagne. Les raisons ne sont pas simplement d'ordre financier, ils traduisent un état d'esprit. En effet les partis préfèrent privilégier les stratégies de proximité plutôt que d'user de relais médiatiques dont ils ne maîtrisent pas l'impact sur l'opinion.

Les opérations de vote

Le déroulement du scrutin est apprécié différemment selon les acteurs. Les militants du MNSD, sortis vainqueurs des consultations clament partout leur satisfaction ; tandis que ceux des autres partis adverses ou alliés se plaignent de l'irrégularité du scrutin. Ils en imputent la responsabilité au MNSD qui a mis en place toute une armada pour contrôler le déroulement des opérations de vote. Pourtant, tous les partis sont représentés dans les bureaux de vote. L'installation d'un bureau de vote devant la maison du chef de village de Bengou a suscité des commentaires variés. Les partis d'opposition y ont vu une manœuvre de ce dernier pour influencer le cours du scrutin. Leurs impressions se sont renforcées avec les entrées et sorties des électeurs vers la cour du chef. C'était semble-t-il pour aller prouver qu'ils avaient voté pour le MNSD.

Certains groupes périphériques (les Peuls) se sont sentis défavorisés. Ils ont mis en cause la régularité du vote proclamée par la commission nationale indépendante locale, en raison de l'acheminement tardif des cartes d'électeurs. Ce qu'on peut croire être un problème technique ne serait en réalité qu'une machination savamment orchestrée par certains pour contrôler le scrutin. Le zonage était un élément central de la stratégie du MNSD. C'est ainsi qu'il a pu déterminer exactement les zones qui lui étaient favorables et celles qui lui étaient défavorables. Il se raconte que c'est dans les zones où il était le plus fragile qu'il a pratiqué la corruption des électeurs ou la non-distribution des cartes.

Deux files d'attente furent constituées respectivement devant les bureaux de vote. D'un côté les hommes, et de l'autre les femmes. Certains paramètres sociologiques tels que la claustration, pratiquée dans les deux villages, explique cette séparation sexuelle. Les effets de la claustration ont été ressentis dans l'administration du vote. Les femmes claustrées, loin souvent de la sphère des partis et des dynamiques villageoises, ont éprouvé des difficultés face aux urnes : confusion dans le placement du bulletin dans l'urne, difficulté pour identifier le parti de leur choix, etc.

Le rôle des ressortissants dans l'organisation des élections

Ces derniers n'ont pas été inactifs dans le processus électoral. Leur participation est fonction de la réalité de chaque parti. Si des structures comme le PNDS et la CDS ont bénéficié du soutien actif des ressortissants membres de leurs obédiences politiques, tel ne fut pas le cas du MNSD qui les a ignorés dans la circonscription de Bengou. On leur reproche d'être des adversaires du chef de village. Ils sont perçus comme des ennemis du village pour n'avoir pas soutenu le chef de village dans sa politique sécessionniste. Certains partisans de la faction du chef vont jusqu'à dénier leur existence :

« Nous ne connaissons qu'un seul ressortissant du village. Il vit à Dosso. Autrement il n'y a pas de ressortissants » (militante du MNSD, liée au chef de village.)

En fait la politique d'exclusion qui a été pratiquée à l'encontre des ressortissants était dictée par des enjeux politiques. Les élites locales du parti voyaient en eux des concurrents potentiels à neutraliser à tout prix.. Ils ont même été hués à l'occasion d'une réunion qu'ils avaient convoquée au village mais qui n'était pas du goût de la faction du chef de village.

« Les ressortissants de Bengou sont nombreux. On compte plusieurs intellectuels parmi eux. Mais ils se croient plus malins que nous. Ils nous considèrent comme des ignorants. Ils ont voulu être des conseillers mais les gens ne les connaissent pas » (président du comité hygiène).

La plupart était obligée de développer des stratégies "souterraines" pour ne pas être totalement écarté de la vie politique du village. A Bana, la situation était toute autre. Les ressortissants ont agi dans un climat apaisé. Certains, comme la femme de Kaka Doka résidant à Gaya, ont même candidaté pour le poste de conseiller.

Les résultats électoraux et la répartition des sièges

Les résultats de la commune de Bengou

Sur l'ensemble des partis en compétition seuls le MNSD, la CDS et le PNDS ont décroché des sièges. A titre illustratif, voici les résultats de la commune rurale de Bengou

Nombre d'électeurs Inscrits : 6156	Nombre de bureaux de vote : 15	Nombre de sièges : 11	Nombre de partis : 5
Nombre d'inscrits 6156	Nombre de votants 2854	Nombre de bulletins blancs ou nuls : 255	
Suffrages exprimés valables 2599			

La répartition des voix par partis politiques se présente ainsi qu'il suit :

CDS	MNSD	PNDS	RDP	UDFP
144	1825	573	33	24

Ces résultats traduisent la victoire écrasante du MNSD qui obtient neuf sièges contre seulement deux pour le PNDS. Mais préalablement à l'installation de la commune, le parti a dû faire face au problème de l'attribution des sièges aux candidats. Le choix opéré a été caractérisé "d'arbitraire" par les candidats malheureux qui ont crié à l'injustice. Le problème est qu'en amont le parti a évité de mener un débat de fond autour du sujet. Un suppléant (le titulaire, candidat à la députation, a été contraint de démissionner au profit de son suppléant) a bénéficié d'un siège pendant que des titulaires étaient abandonnés à leur sort. Ainsi deux candidats de la liste présentée furent recalés par le parti. Il s'agit (cf. supra) de Abdou Mai Bori, directeur du CEG de Bengou, considéré comme un indépendant), et de Fati Garba. Quatre des conseillers choisis sont des courtisans du chef, y compris le maire.

Quant au PNDS, il a attribué les deux sièges obtenus à Yahaya Toro et Yahaya Anaroua, deux poids lourds du parti.

Les résultats de la commune de Bana

Même s'ils confirment l'assise politique du MNSD, c'est avec difficulté que ce dernier a pu devancer ses adversaires. Il ne totalise que six voix qui lui ont néanmoins assuré une

majorité relative. Ce qui lui a permis d'obtenir le poste de maire de la commune. Quant à la CDS, son score s'est nettement amélioré par rapport aux résultats de Bengou. Kaka Doka en est le principal artisan. A l'issue des résultats, un des trois sièges est revenu à sa femme.

Le PNDS, lui, s'est contenté de deux sièges malgré les intentions de vote que les électeurs avaient affiché. Ce retournement de situation a été l'œuvre d'un transfuge politique en l'occurrence l'ex député du RDP qui a mobilisé d'énormes moyens pour infléchir le vote des indécis.

Au-delà des sièges, deux types de constats politiques apparaissent au niveau des résultats électoraux.

D'une part, ils mettent en exergue la bipolarisation du paysage politique en mettant face à face les deux ténors de l'échiquier politique local : MNSD et PNDS. D'autre part, ils ont révélé le recul politique de la CDS au profit du PNDS, dans une zone qui lui était traditionnellement favorable. De même, ces résultats ont traduit le rejet des populations vis à vis du comportement prédateur des enfants du chef de Bana qu'ils ont sanctionné à travers l'expression des suffrages. Aucun des princes candidat n'a obtenu la confiance des électeurs. Par ailleurs, les résultats électoraux ont mis en évidence la suprématie du MNSD sur les autres partis de la localité. Par contre, à Bana village, c'est un vote sanction que le MNSD a subi, même s'il a pris sa revanche dans la périphérie composée majoritairement de populations allogènes. Celles-ci sont de présence récente. Leur arrivée dans le canton est consécutive aux différentes sécheresses qui ont frappé l'Aréwa. Cette fragilité statutaire explique leur allégeance au pouvoir politique local qui se trouve être par ailleurs un allié stratégique du MNSD.

Composition du conseil communal et son fonctionnement

Le conseil communal de Bana est composé de 11 élus locaux dont :

- 6 conseillers du MNSD Nassara ;
- 3 conseillers de la CDS Rahama ;
- 2 conseillers du PNDS Tarayya.

Parmi eux, on note quatre conseillers lettrés :

- le maire (niveau BEPC) ;
- la vice-maire (institutrice) ;
- un des deux conseillers de la zone mawri, Ali Da Magani (niveau 4^e) et un ex-officier de la gendarmerie (lieutenant à la retraite).

Les sept autres sont des commerçants ou des agriculteurs. A part la femme de Kaka Doka qui réside avec son mari à Gaya, tous les conseillers sont implantés au village.

A noter que le conseil communal de Bana est le seul sur l'ensemble des neuf communes de Gaya à compter en son sein au moins deux femmes conseillères. Le conseil communal est dirigé par un militant du MNSD en l'occurrence Chaibou Nazango. Il est secondé par l'épouse de Kaka Doka, membre de la CDS. Son choix s'est effectué sur la base d'un consensus politique entre son parti et le MNSD. Les deux personnalités ont des trajectoires biographiques différentes. L'exemple du maire est assez édifiant.

Biographie du maire

Il s'appelle Chaibou Nazango. Il est le fils d'un migrant mawri installé dans le canton depuis plusieurs décennies. Il est né en 1961 à Bana et a fréquenté l'école primaire du village. Après son admission au certificat d'études primaires, il est admis au collège de Gaya où il obtient

son BEPC à l'issue d'une scolarité de quatre années. Muni de son diplôme, il poursuit une formation professionnelle de deux ans à Niamey. Sa vie active, il la passe entièrement dans une société minière à Arlit avant d'être remercié. De retour au village, il se reconvertit à l'agriculture. Quelques années plus tard, avec l'introduction de la culture cotonnière, il devient le secrétaire de la coopérative des producteurs. Il joue un rôle de cheville ouvrière dans le bureau et participe à toutes les discussions avec les négociants. Cette position qu'il cumule avec d'autres casquettes (président de l'association des parents d'élèves, membre du comité cantonal, instructeur d'alphabetisation, etc.) va lui permettre de devenir un acteur stratégique de l'arène locale. Sa parenté avec le chef de canton dont il est le gendre, lui assure la confiance de la cour même si par ailleurs il entretient des relations de proximité avec la principale famille concurrente de la chefferie. Le tournant de la conférence nationale qui consacre l'avènement de la démocratie et du multipartisme le propulse dans le labyrinthe politique. Il adhère, sous l'influence de son ami Najada, à la Convention Démocratique et Sociale. La victoire de ce parti aux élections de 1993 n'apporte aucune amélioration à sa situation politique et sociale. Déçu, il décide malgré tout par devoir de loyauté envers son ami de rester sous les couleurs du parti vert.

En 1996, coup de théâtre : Chaibou Nazango et son ami s'embarquent dans le parti de Baré. Le second se voit propulsé au poste de député du RDP, fonction qu'il occupe jusqu'au coup d'état de 1999 qui s'est soldé par l'assassinat de Baré. Najada part alors aux Etats Unis tenter l'aventure. De retour au pays, il tape à la porte du MNSD et en devient un des acteurs stratégiques de cette formation. Chaibou Nazango, sans hésitation, emboîte le pas à son ami. Ensemble ils battent campagne, et notre futur maire est proposé comme candidat aux locales pendant que son ami et père spirituel tente sa chance aux législatives. Les résultats consacrent sa victoire et les conseillers du MNSD décident de le porter à la tête de la commune. Son alliance avec la chefferie et la position de conseiller politique que son père a occupé sous le chef défunt ont certainement camouflé son statut d'allogène.

Mais le parcours politique de Chaibou Nazango se s'arrête pas là. Il vient d'être désigné récemment à la présidence de l'association des maires du département de Gaya. Son manque de culture administrative constitue un réel obstacle pour lui. A cela s'ajoute des problèmes de fonctionnement auxquels la commune est confrontée (cf. infra).

Les premiers pas de la commune de Bana.

Les difficultés

Absence de locaux propres

La mairie de Bana n'a pas de locaux propres. Elle siège dans un ancien magasin de coton, un local provisoire affecté par l'Etat en attendant la construction de bureaux définitifs. Mais le problème est que la mairie ne dispose même pas de terrain, à plus forte raison d'un plan de construction. Sur ce plan, le rêve de la communalisation n'a pas été à la hauteur des espérances des conseillers. Certains ne cachent leur déception :

« Je ne sais pas quand est-ce que la mairie aura ses propres bâtiments. Il est dit que c'est pour bientôt mais je n'y crois pas » (militant du MNSD).

Absence de personnel administratif

Bien que le conseil communal soit installé sans difficulté majeure, le fonctionnement de la mairie pose toujours problème. C'est presque le statu quo. Cette situation peut être liée à plusieurs raisons. Certaines relèvent de causes externes ; tandis que d'autres sont subjectives.

Les causes externes sont imputables à la responsabilité de l'administration centrale et régionale censée appuyer les communes dans leur fonctionnement mais qui tarde à le faire. L'administration tient toujours les commandes et le conseil communal de Bana comme bien d'autres a du mal à se départir de sa tutelle. Plusieurs mois après l'installation de la commune, il persiste toujours un problème de personnel administratif que le niveau central devrait mettre à sa disposition. En attendant, c'est le maire qui fait fonction à la fois de secrétaire administratif et de bourgmestre. Le seul personnel, si on peut l'appeler ainsi, est constitué par les percepteurs des taxes. Ils ont été recrutés sur instruction du conseil communal dans les trois zones géographiques de la commune : Tchanga, Zarma, Mawri. Ils sont sous la tutelle hiérarchique des conseillers de leurs zones respectives. C'est à eux qu'ils versent les recettes et ceux-ci les transmettent à leur tour à la mairie. Leur rémunération est au prorata des sommes recouvrées.

Aux déboires de fonctionnement auxquels le maire fait face s'ajoute sa méconnaissance de l'administration qu'il découvre avec ses nouvelles fonctions. Par ailleurs le statut d'entité marginale qu'occupe sa commune ne lui facilite pas non plus la tâche.

L'incivisme fiscal

Les villageois ayant des activités commerciales sujettes à l'imposition ont vite déchanté, et perçoivent la communalisation comme le symbole d'un régime fiscal. Les rapports entre les percepteurs et les commerçants sont emprunts de tensions permanentes. Une disposition de loi portant sur les transferts de compétences entre les communes et l'Etat existe pourtant. Malheureusement, c'est l'administration centrale qui détient encore cette prérogative à travers la commission départementale des marchés publics. C'est là que sont prises toutes les décisions d'attribution de contrats de travaux publics ou toute autre réalisation devant faire l'objet d'un appel d'offre, en dépit de l'existence d'une commission locale de marché telle que prévue par la loi. La Mairie n'en a pas la possibilité.

Les problèmes de l'incivisme fiscal ont des conséquences sur le budget communal

Le budget de la commune

Il est censé être alimenté par deux sources : la fiscalité et la subvention de l'Etat. Pour l'exercice 2005, son montant global a été estimé à 17.000.000 FCFA dont 7.000.000 FCFA représentant la subvention de l'Etat, et 10 millions constitués de fonds propres (taxes diverses

et exploitation de la rôneraie). Il faut noter que cette contrepartie de l'Etat a fait défaut jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire. Pire, les maigres recettes fiscales collectées par la municipalité sont allées dans des dépenses de la sous-préfecture, pendant que le maire et ses conseillers accusent cinq mois d'arriérés d'indemnités : paiement d'auxiliaires invisibles sur le terrain (cuisiniers, chauffeurs, retraités, agents de service administratif, etc.). Ce qui a provoqué le mécontentement général des conseillers:

« Quel est l'intérêt de collecter des taxes si cela doit servir uniquement des gens extérieurs à notre commune » (Un conseiller).

En fait le paiement des auxiliaires relève du budget de la sous-préfecture qui se décharge actuellement de plus en plus sur les recettes des collectivités.

Les relations de la commune avec les autres institutions

Elles concernent une pluralité d'acteurs institutionnels qui évolue sur le territoire de la commune

Des ambiguïtés dans les relations entre la commune et la chefferie locale

Le contexte local : la vacance du pouvoir consécutive à la mort du chef

En intervenant dans une période particulière de la vie politique locale, la mort du chef de canton a provoqué une nouvelle redistribution des cartes politiques qui s'est soldée par la conclusion de nouvelles alliances politiques. A l'enjeu électoral communal est venu se greffer un nouvel enjeu circonscrit à l'aristocratie traditionnelle. Deux ans après la mort du chef, sa succession est toujours à l'ordre du jour. La lourdeur des procédures administratives relatives à la convocation du collège électoral n'est pas étrangère à cette situation.

En attendant, les candidats continuent de battre campagne. Neuf candidatures sont enregistrées à la sous-préfecture de Gaya. Une enquête de moralité a été diligentée par la gendarmerie et les rapports sont transmis à l'administration régionale et locale. Les candidats qui se sont manifestés présentent des profils sociologiques divers allant du simple paysan à des chefs de faction en passant par des anciens administrateurs. Ils appartiennent à des lignées différentes et revendiquent tous leur légitimité historique.

Le tableau que nous dressons ici n'est qu'informatif, il ne tient compte d'aucun ordre officiel ni d'un quelconque pronostic électoral.

Dobi NAMATA	Chef de village actuel de Bana ; frère du chef défunt	Militant du MNSD Sa candidature ne souffre d'aucune légitimité.
Maman ZAKARI NAMATA	Retraité des mines ; fils du chef défunt	Sans coloration politique affichée
Ibrahim SALAH	Ancien représentant du chef défunt ; père de l'ex député Jada ; chef de faction	Sa légitimité est contestée par la famille du chef. Il est sympathisant du MNSD après une défection à la CDS
Wonkoye GAMADADI	Retraité vivant à Gaya	Il appartient au quartier Kurya, fief de l'opposition au chef défunt
Maman ALI	Ancien gendarme, neveu de Ibrahim Salah	Conseiller du PNDS
Kaka DOKA	Ancien sous-préfet; responsable de la délégation régionale de la CDS	Il est du quartier Kurya
Sawani NAMEIRO	Agriculteur	
Wanké GARBA	Ancien gendarme	Proche parent du chef défunt
Bawa MAMAN dit Yado	Agriculteur	

Ces candidatures multiples témoignent de l'intérêt que suscite encore la chefferie locale à une période où elle est en perte de vitesse. Chez certains candidats, c'est plus le souci d'affirmer une légitimité historique qu'une ambition d'accès au pouvoir.

« On le fait pour que demain nos enfants n'aient pas à souffrir d'une quelconque contestation de leur légitimité » (un candidat).

En 53 ans de règne, le chef de canton défunt a battu le record de longévité au trône dans la région. Outre l'usure du pouvoir qui s'est manifesté par le discrédit de ses enfants, devenus pour la plupart de véritables prédateurs décriés par les populations, la longévité du chef a contribué à l'effacement de la mémoire historique au détriment des autres branches du pouvoir. Durant tout son règne, le discours propagé avait pour seule ambition de circonscrire la chefferie au cercle restreint de sa famille, en faisant un black out historique sur les autres lignées, dont des descendants font partie de la liste des candidats actuels. L'intention affichée par ces derniers est simple : prendre leur revanche sur l'histoire.

Pour l'heure, aucune alliance n'est en vue. Chacun essaie de faire prévaloir sa candidature personnelle. Même la famille du chef n'a pas réussi à s'entendre sur une candidature unique permettant d'éviter des dissensions internes. Les ambitions du représentant (le goumier), fils du chef, avaient été vite déçues pour privilégier une autre candidature. On est donc en présence de deux candidatures opposées du côté du clan du chef défunt : celles de Namata Dobi, frère du chef défunt ; et celles de Maman Zakari Namata, fils du chef défunt. Cette situation était prévisible car les enfants du chef n'ont jamais ménagé leur oncle sous le règne de leur père. Ils voyaient en lui un adversaire potentiel qu'il fallait coûte que coûte isoler. Les différents conflits que Namata a eus avec ces derniers le confirment. Pour beaucoup de gens, les enfants du chef ont agi avec la complicité de leur père qui voulait conserver le trône dans le sérail de sa progéniture. Il faut reconnaître cependant que Namata Dobi est un personnage sans charisme et sans réseau relationnel puissant à même d'épauler sa candidature. Outre ses autres concurrents, il doit affronter la cinquantaine d'enfants du chef défunt, toutes tendances politiques confondues, alignés derrière leur frère.

Chez les autres candidats s'est posé un problème de légitimité qui couvait (cf. supra) depuis longtemps. Il a fallu moult tractations pour faire admettre leurs candidatures. Kaka Doka et Ibrahim Salah, considérés comme des big men politiques, ont pignon sur rue. Ils dirigent chacun des réseaux factionnels qui rivalisent avec la famille du chef défunt. Anciens alliés politiques aux temps de l'AFC, ils militaient tous les deux au sein de la CDS qu'ils ont contribué à implanter dans le canton. Ils sont aujourd'hui de bords politiques différents. Le premier est resté fidèle à son parti, tandis que le second se retrouve dans le MNSD, sous l'influence de son fils qui en est à son troisième parti après son départ de la CDS. Ce dernier, ex député du RDP, candidat malheureux aux dernières législatives, a joué un rôle déterminant dans la victoire du MNSD aux élections locales. Son principal allié à l'époque était le représentant avec qui ils avaient battu campagne sous les couleurs du MNSD. Face à l'enjeu de la chefferie, ils se retrouvent aujourd'hui dans des camps opposés qui transcendent les affinités politiques d'hier

Indépendamment des réseaux politiques et factionnels sur lesquels ils s'appuient, Kaka Doka et Ibrahim Salah jouissent d'une grande popularité bâtie de longue date. Même s'ils ont des parcours biographiques différents, ils ont affiché leur ambition bien avant la mort du chef afin de préparer psychologiquement l'opinion. A Bana, Ibrahim Salah a ses propres courtisans. Il s'est servi de plusieurs leviers pour accroître son assise politique.

D'abord ses fonctions de goumier, une position qu'il a occupée pendant plusieurs années avant d'être remercié par le chef de canton qui le remplaça par son fils. Ensuite son

activisme dans le mouvement associatif, notamment le comité cantonal dans lequel il a occupé les fonctions stratégiques de trésorier avec main mise sur l'octroi des crédits. On lui reprochait à l'époque d'avoir privilégié essentiellement des membres de sa faction. Enfin, son militantisme politique à l'orée du multipartisme qui lui a valu une grande notoriété. En plus des ressources politiques et symboliques dont il dispose, il est crédité de moyens financiers non négligeables.

En dehors des rivalités qui existent entre eux, les différents candidats sont d'une façon ou d'une autre liés par des relations d'inter-mariages.

C'est dans ce contexte politique pleins d'enjeux que se passe la cohabitation entre la mairie et la chefferie locale.

Difficile démarcation des champs de compétences

Une formation (organisée par le Padel) portant sur la délimitation des champs de compétence entre la chefferie locale et la commune a eu lieu. Mais, en dépit des éclaircissements obtenus par les participants, les rapports entre les deux institutions sont marqués par des malentendus multiples. La décentralisation est partout perçue par les chefs locaux comme la fin de leur règne et comme la revanche historique des marginaux. Conscients des revers politiques que cette nouvelle donne politique pourrait leur faire subir, les chefs ne sont pas restés indifférents. Certains ont adopté deux types de stratégies pour assurer leur survie politique. La première était de contrecarrer la décentralisation par la distillation de fausses rumeurs : les chefs seront toujours présents, et les maires ne seront que leurs subordonnés. Au fond, ce sont deux légitimités qui s'affrontent. D'un côté celles des chefs qui est d'ordre historique, et d'un autre côté celles des élus locaux qui s'inspire de la culture démocratique. Le problème est d'autant plus aigu qu'il y a des élus qui sont membres des couches dominées de la société. Le principal souci des aristocraties locales est de reproduire l'ordre social dans le nouvel environnement politique et institutionnel. On note la présence de plusieurs de leurs membres dans le conseil communal :

La vice-maire	Epouse de Kaka Doka, un candidat à la chefferie de Bana
Le conseiller de Tounga Tégui	Frère du chef du village de Touga Tégui
Le maire de Bana	Gendre du chef défunt
La conseillère de Niakoye Tounga	Epouse du chef du dit village
Maman Ali, conseiller PNDS de Bana	Fils de la présidente des femmes du comité cantonal dont le frère Ibrah Salah est candidat à la chefferie.
Le conseiller de Foska	Proche de la chefferie du dit village

Les autres conseillers, bien qu'ils soient issus des couches dominées, ont des liens indirects avec les aristocraties locales. Mais certains conseillers vont jusqu'à développer des attitudes de mépris envers les chefs de villages qu'ils considèrent désormais comme leurs subordonnés

« Tel ce conseiller qui se trompe d'époque ; il se croyait sous le régime du RDA où quand le conseiller parle, le chef traditionnel se tait » (K, D, ancien administrateur à la retraite).

Il a fallu l'intervention des autorités départementales pour rappeler aux deux sphères de pouvoir leurs prérogatives respectives. Aux conseillers, la perception des taxes municipales, et aux chefs les règlements des conflits, ainsi que les questions foncières. Autant de prérogatives que s'arrogent les nouvelles autorités élues (le maire et les conseillers). Mais dans la pratique, les chefs continuent de percevoir les taxes en criant l'incompétence des conseillers en la matière.

La seconde stratégie était de s'adapter au nouveau contexte politique sans entrer en conflit avec les élus locaux (le maire et les conseillers). Ils entendaient ainsi jouer la carte du compromis politique pour négocier leur place dans l'arène locale.

Les rapports avec les services de l'Etat

Aux dires du maire et des conseillers, aucun service technique local ne répond aux injonctions des autorités communales. Les services techniques de l'Etat perçoivent la commune comme une émanation de l'Etat et par conséquent comme dépendant de leur pouvoir. C'est à ce titre que la mairie a soumis une requête de financement de la construction d'une maternité à Bana.

Il n'existe pas jusqu'à présent de décret d'application relatif à la loi devant régir les rapports entre la commune et les services déconcentrés de l'Etat. Il n'est pas rare ainsi de voir des immixtions voire des remises en cause de décisions prises par le conseil communal. Ce fut le cas, lorsque de manière consensuelle les autorités coutumières et municipales ont réglé à l'amiable un problème foncier : une aire de séjour, répartie entre agriculteurs et éleveurs. Mais, à la grande surprise de tous, le gouverneur de Dosso a contourné la préfecture de Gaya pour décider du contraire, ravivant ainsi le conflit.

Les rapports avec les projets

Ils ne sont pas institutionnalisés pour l'instant mais sont jugés positifs de part et d'autre. A sa naissance, la commune de Bana a hérité de plusieurs projets qui interviennent sur son territoire (cf. Rapport de référence sur Bana). La commune tire des avantages indéniables par rapport aux interventions de ces projets, comme les recettes venant de l'exploitation de la rôneraie. De même certains projets comme le PADEL et le PREDEC ont procédé à la formation (six ateliers pour la seule année 2005) des élus locaux de Bana. Par ailleurs l'expérience des comités cantonaux dans lesquels certains conseillers ont évolué a été mise à contribution pour le fonctionnement de la commune.

La coopération inter communale

Pour l'instant, la commune de Bana n'a pas encore tissé de rapports formels avec une autre commune. Cependant, il existe un cadre de concertation entre les différents maires de la région. C'est la fameuse association des maires du département de Gaya (AMD) dont le président n'est autre que le maire de Bana. En dehors des relations personnelles entre le maire de Bana et celle de Bengou, les rapports entre les deux entités sont officiellement tendus.

Les premiers pas de la commune de Bengou

La commune de Bengou est composée de plusieurs hameaux que la chefferie assimile à des villages administratifs (supra). La particularité de cette entité est qu'elle évolue dans un contexte politique marqué par des luttes factionnelles autour d'enjeux divers.

La composition du conseil communal

Il comprend onze conseillers dont neuf du MNSD et deux du PNDS. Fort de leur majorité, les conseillers du MNSD ont imposé un des leur comme maire de la commune. Il s'appelle Moussa Labo. Il est un ancien agent des sociétés minières. Il se réclame de la faction du chef de village. Son manque de charisme et sa docilité vis à vis du chef sont les principaux critères qui ont fait qu'il a été préféré à son concurrent qui manifeste un comportement plus indépendant.

Le conseil ne compte qu'une seule femme conseillère. Elle était l'ancienne présidente du groupement des femmes de Bengou.

Biographie du conseiller Garba Baro

Il appartient au groupe *kanuri* dont l'installation dans le canton date depuis la colonisation. Mais il vit son statut comme citoyen à part entière du village de Bengou et revendique même le titre de chef de guerre qui était historiquement détenu par son père. Garba Baro a 62 ans et pratique l'agriculture comme principale activité. Il est lettré musulman et a effectué le pèlerinage à la Mecque en 1973 à pied. Il est notable à la cour du chef. Sa trajectoire politique débute à l'époque du parti-Etat, c'est-à-dire avant l'avènement du multipartisme. A la création du MNSD, il adhère au parti sans hésitation et devient le président du comité de base de son quartier. Sa fidélité au parti se confond avec son allégeance à la faction du chef de village. C'est au nom de cette allégeance qu'il fut proposé par sa base et accepté par le parti comme candidat aux élections locales. La victoire du parti consacre en même temps la sienne. Ses nouvelles fonctions lui procurent un prestige social (macarons, autorité, respect, etc.) et des avantages pécuniaires (indemnités). Des rumeurs faisant état de la réduction du taux des indemnités l'inquiètent :

« On veut réduire le peu que nous gagnons. Nous ne comprenons plus rien »

Par contre, il a une vision très positive de l'avènement de la commune de Bengou qui est selon lui le symbole de l'indépendance de la population vis-à-vis du joug de Bana. Il attribue cette victoire au combat politique de leur chef de village :

« Ici était le chef lieu de canton. Ce sont les gens de Bana qui ont comploté avec les Blancs pour déposséder de notre canton. Pour nous, la commune signifie la liberté et l'indépendance »

Biographie de Yahaya Toro, conseiller PNDS

Il est conseiller élu et appartient à la mouvance de l'opposition. Il avait exercé la profession de gendarme avant de faire valoir ses droits à la retraite. De retour au village, il se convertit à l'agriculture. A 68 ans, il est le doyen d'âge des conseillers.

Yahaya Toro appartient à l'aristocratie villageoise et se considère comme un opposant au chef de village (ils sont de la même famille). Il se perçoit aujourd'hui comme un persécuté politique pour avoir affirmé un choix politique contraire aux desiderata du chef de village. C'est à cause du différent avec ce dernier qu'il aurait selon lui quitter le MNSD, dont il fut le président local, au profit du PNDS. Mais il continue selon lui à subir des assauts répétés du chef par personnes interposées. Ses démêlés avec le chef de village n'ont pas commencé avec le multipartisme. Elles remontent aux élections à la chefferie de village pour lesquelles les deux étaient candidats concurrents :

« J'étais son concurrent à la chefferie alors qu'il occupait le poste de chef d'état major adjoint »

L'espoir suscité par la montée en flèche du PNDS s'est vite estompé avec les résultats médiocres obtenus par cette formation au cours des consultations locales. La conséquence d'une telle débâcle politique est la marginalisation dont se disent victime les deux conseillers du parti. Cette marginalisation qui prend parfois des allures d'exclusion se répercute également sur leurs militants sous forme de répression fiscale (cf. infra).

Le fonctionnement de la commune

Pour son fonctionnement la municipalité ne dispose pas de locaux à l'instar de celle de Bana. Elle abrite ses bureaux dans un magasin de la coopérative cotonnière. Un projet de construction de locaux propres est en perspective. Le terrain a même été identifié à l'Est du village par le chef mais sans l'assentiment préalable du propriétaire. C'est une fois le terrain choisi que ce dernier a été informé de la décision. Aucune indemnité n'est prévue pour son dédommagement.

Dans son quotidien, la mairie de Bengou paraît plus organisée que celle de Bana. Elle souffre néanmoins d'une absence de personnel administratif. Cinq percepteurs dont quatre du MNSD et un du PNDS ont été recrutés pour le recouvrement des taxes diverses. Un conseiller du MNSD cumule ses fonctions avec celles de percepneur sans que cela n'offusque son parti. A titre indicatif voici la structure des taxes de la commune :

- les charrettes sont imposées à 2.000 ;
- les vélo à 300 ;
- les moulins à 1.500 ;
- les boutiques à 6.000.

Il faut souligner que le niveau des recettes est faible malgré le potentiel fiscal dont est crédité la commune. Ainsi le montant des recettes se situe à 2.700.000 FCFA. Le budget a été arrêté à 18.000.000 FCFA contre 20 969 000 FCFA pour l'exercice en cours. Il prévoit une subvention de 13 000 000 FCFA par l'Etat et le reste est alimenté par l'apport des contribuables. La subvention de l'Etat est toujours attendue.

Dans le recouvrement des taxes et impôts, les champs de compétences sont nettement définis entre la commune et la chefferie. L'impôt de capitation, communément appelé taxe d'arrondissement, est perçu par les chefs de quartier et de hameaux qui le versent directement à la mairie en transitant par le chef de village de Bengou. Bien que le niveau de recouvrement des taxes soit satisfaisant dans l'ensemble (plus de 82%, ce qui place Bengou en troisième position par rapport aux neuf communes du département de Gaya), il persiste des cas d'incivisme fiscal. Ce qui pose des problèmes aux percepteurs dans leurs interactions avec les contribuables. Ainsi la commune a dû recourir à l'appui des gardes républicains (FNIS) pour intimider les mauvais payeurs. L'efficacité de l'opération a permis de rehausser le taux de recouvrement bien que l'initiative s'apparente aux méthodes de l'administration coloniale. Différents conflits étaient signalés au cours des opérations de perceptions. Un conseiller qui a refusé de payer sa patente a été convoqué à la préfecture par le maire. L'affaire a été réglée à l'amiable. Mais la mésentente persiste toujours entre les deux.

L'instrumentalisation de la fiscalité comme moyen de harcèlement politique des opposants est au centre des stratégies mises en œuvre par les partisans du chef siégeant dans le conseil communal. Même les conseillers ne sont pas épargnés par cette machine de guerre :

« Il y a des conseillers MNSD qui ont des problèmes avec leurs collègues du même parti à cause des taxes. Vous savez les gens savent à combien s'élève le montant des taxes des marchés à payer et l'impôt par an. Des conseillers MNSD qui ont demandé la destination de l'argent sont actuellement mal vus par leurs collègues. En demandant des comptes c'est comme s'ils voulaient contrôler le chef » (Nadaré)

Plusieurs raisons expliquent l'incivisme fiscal des populations.

L'assistancialisme du chef de village

« Depuis l'arrivée de notre chef D, nous ne payons pas de taxes pour des bicyclettes et des motocyclettes. Nous le remercions beaucoup pour cela.

Q- Est-ce lui qui paie à votre place ?

R- J'ignore ce qui se passe mais ce qui est sûr si vous exemptez quelqu'un de payer l'impôt c'est que vous avez une solution en mains. Actuellement, certaines personnes refusent de payer les taxes parce qu'elles disent ne pas connaître la destination de l'argent » (Chef de quartier Bako).

Le manque de réalisations concrètes

C'est un des principaux griefs. Aucune réalisation concrète n'a été effectuée par la commune. Elle tente de se justifier en récupérant à son compte des infrastructures financées par des projets. Par exemple la construction des classes du CEG dont la mairie revendique la paternité. Cette supercherie est dénoncée par l'opposition et une partie des citoyens.

Les rumeurs de détournement

Plusieurs rumeurs de détournement des fonds de la commune circulent dans le village et les hameaux de Bengou. Les maladroites commises par un percepteur dans l'exercice de ses fonctions corroborent ces rumeurs. Le maire est accusé. On dit qu'il dispose des fonds à volonté grâce à une gestion opaque qu'il a mise en place avec la complicité d'un certain nombre de conseillers acquis à sa cause. La persistance de ces rumeurs a contraint le chef de village à convoquer l'ensemble des conseillers à sa cour pour éclaircir l'affaire. Mais ceci a été perçue par plusieurs opposants comme de l'ingérence. Certains vont jusqu'à dire que c'est la preuve que c'est le chef qui est le véritable maire de la commune.

Les avantages alloués aux maires et à ses conseillers

Ces avantages se répartissent en salaires et indemnités pour le maire et ses adjoints, et en jetons de présence pour les sessions pour les conseillers. Les salaires du maire et de ses adjoints vont du simple au triple. Ainsi le salaire du maire a été calculé en fonction de plusieurs paramètres qui prennent en compte ses déplacements, son téléphone, son logement, etc. Il dispose ainsi de 139 000 FCFA en tout. Il est à ce titre un des fonctionnaires les mieux payés du village. Un conseiller justifie sa grille de salaire:

« Q- Le maire est-il payé ?

R- Oui, ce que nous avons arrêté à la session dernière s'élève à 139.000 FCFA

Q- D'où provient cet argent ?

R- Des taxes et patentes.

Q- Est-ce la même grille salariale pour tous les maires du département ?

R- Non ! C'est le montant que nous avons arrêté pour notre maire. Ailleurs c'est plus que ça. Ici nous avons fait un calcul tenant compte de son déplacement (400 FCFA/jour). On a également ajouté son loyer, ses indemnités de responsabilité (65.000 FCFA), de logement, etc. C'est l'ensemble qui est estimé à 139 000FCFA.

C'est sur la base des indemnités du maire que le **salaire du maire adjoint** a été calculé. Comme il n'est qu'un assistant du maire, nous lui avons arrêté la somme de 32.500 comme salaire.

Q- Est-ce que les conseillers reçoivent quelque chose ?

R- Non rien, sauf des per-diem de session. Notre maire a des fonds politique. La loi dit qu'il n'a pas à les justifier »

En plus, un fonds politique non justifiable d'un montant annuel est de 700.000 FCFA est mis à sa disposition. A cela s'ajoutent les fonds sociaux (100.000 FCFA) destinés aux jeunes et aux indigents mais dont ces derniers ignorent l'existence. Quant au vice-maire, il ne perçoit que 32.500, soit la moitié des indemnités du maire.

Les autres conseillers se contentent de jetons de présence pour les sessions du conseil communal.

L'exclusion des opposants

Les deux conseillers membres du conseil communal se plaignent de la marginalisation par leurs collègues du MNSD. Selon eux, ils ne sont associés qu'aux décisions sans enjeu majeur. De plus ils dénoncent l'attitude ségrégationniste adoptée par la mairie dans l'aménagement du village. Par exemple l'électrification de la ville n'a concerné que les quartiers favorables au chef de village.

Le manque de cohésion sociale

Les tensions sociales sont plus fortes à Bengou qu'à Bana. Elles sont relatives à plusieurs raisons (cf. supra) dont la gouvernance locale telle que pratiquée par la chefferie de village. Cette dernière est accusée de pratiques discriminatoires et arbitraires à l'égard d'opposants réels ou virtuels. Le fonctionnement de la mairie n'est pas épargné par ces conflits multiples.

Le déficit de communication

Certains problèmes que rencontre la municipalité dans le cadre de la fiscalité sont dûs à un déficit de communication. Par exemple les percepteurs n'ont pas été présentés aux imposables. De même les contribuables ne maîtrisent pas le processus ayant conduit l'instauration de certaines taxes.

Au-delà des questions de fonctionnement, la vie de la commune se joue aussi en termes de relations qu'elle entretient avec des acteurs institutionnels de l'arène locale ou régionale.

Les relations avec les autres institutions

La commune de Bengou évolue dans un environnement institutionnel antérieur à son émergence : la chefferie locale, les projets, l'Etat et le mouvement associatif, etc.

Les rapports de la commune avec la chefferie locale

Ils ne sont pas régis comme pour la plupart des autres institutions par un cadre normatif et législatif. Les seules références sont d'ordre informel ou pratique puisque provenant des recommandations des différents séminaires organisés à l'intention des deux instances de pouvoir. En dépit de ces précautions pratiques, les niveaux d'influences s'interpénètrent régulièrement. Il n'est pas rare que la chefferie intervienne dans le fonctionnement du conseil municipal. En fait, dès l'installation de la commune, la chefferie locale s'est arrogée une série de prérogatives: le foncier, l'arbitrage des conflits, la perception de l'impôt de capitation, le contrôle de l'aménagement du village, etc. Par sa main mise sur le fonctionnement de la commune, la chefferie de Bengou maintient sa suprématie sur le reste de la société. Aucune décision n'est prise à la mairie sans son consentement. Sa position politique au niveau de l'appareil d'Etat et son charisme ont renforcé ses pouvoirs au sein de l'arène locale. Mais en même temps ils ont contribué à la radicalisation des clivages politiques et sociaux.

Par ailleurs la mairie est perçue comme la ‘‘chose’’ du chef de village, c’est-à-dire le prolongement de sa cour. C’est dans cette optique qu’il faut comprendre la tentative de baptiser le CSI du nom du chef de village. C’est dans le but d’immortaliser la mémoire du chef que certains courtisans ont proposé cette initiative. Mais, des mécontents ont nuitamment enlevé l’enseigne.

Les rapports entre la mairie et les services techniques.

Ils sont résumés ici dans cette réponse laconique du maire :

« Q- avez-vous des relations avec les services techniques ?

R- Non ! aucun »

Le point de vue d’un enseignant confirme les propos du maire :

« Nous ne sommes pas sous la responsabilité de la mairie mais de l’inspection de Gaya. Nos états de paiement sont établis par Dosso. Mais à cause des retards, notre directeur entend désormais les faire signer par une autorité locale en l’occurrence le maire »

Bien que des rapports officiels soient pour le moment inexistantes entre les deux institutions, certaines relations fonctionnelles sont perceptibles. C’est le cas de la gestion de l’entretien routier que la CAFER a délégué à la commune.

S’agissant des services stratégiques comme la santé et l’école, la mairie intervient dans leur fonctionnement mais pas en termes de structure hiérarchique. Par exemple le conseil communal a pris un arrêté pour interdire les accouchements à domicile. L’arrêté a fixé les amendes à 6.000 FCFA. De plus le maire est invité à toutes les réunions du COGES. De même la mairie a aidé l’école à améliorer le niveau de recrutement des élèves. L’initiative est d’autant plus salutaire que la population de Bengou est en majorité hostile à l’école en particulier à la scolarisation de la petite fille (Cf. rapport de référence Bana) :

« On a mis en place l’association des parents d’élèves afin d’activer le recrutement des élèves. Cette année, deux nouvelles classes d’initiation (CI) ont vu le jour grâce à cette initiative. Le recrutement a concerné plusieurs filles, ce qui était impossible par le passé » (conseillère)

Par contre le CEG n’a pas été associé à la construction des classes. Les enseignants ont été mis devant le fait accompli.

Les rapports de la commune avec les projets

Du point institutionnel, il n’existe pas de relations entre les deux acteurs bien qu’ils aient apparemment des visions communes sur la plupart des sujets touchant à la vie de la municipalité. Le problème est que la mairie ne dispose même pas de programme politique, à propos à plus forte d’un plan d’aménagement.

Les relations qui régissent les projets et la commune s’inscrivent plutôt dans une logique assistanciale, des deux côtés. Après le travail d’accompagnement de la pré-communalisation qui a été effectué par les projets de la coopération suisse auprès des comités cantonaux, ces derniers se sont dilués dans le nouvel environnement institutionnel avec l’éparpillement de certains de ses membres dans les structures communales.

En termes d’assistance, la commune a bénéficié d’un soutien du FISL d’un montant de 35 millions pour la construction du CEG. En outre des projets (PREDEC) financés par le même bailleur de fonds (la coopération suisse) ont soutenu la formation des élus locaux.

Les relations de la mairie avec la population

Elles sont différemment interprétées. Certains les jugent positives, tandis que d’autres les perçoivent négativement. Au-delà de ces divergences d’opinion, se profile un manque

d'appropriation collective de la commune et une tentative de caporalisation de la société civile.

Le manque d'appropriation collective

La pluralité de conflits qui traversent l'arène locale justifie l'attitude distante de la plupart des administrés dans leurs rapports avec la municipalité. La situation s'est davantage envenimée avec certaines maladresses de la mairie : exclusion des opposants, entretien à dessein d'un climat de tension permanente, manque de réalisations concrètes, etc. Autant d'actes pour lesquels, les citoyens ont du mal à s'approprier leur commune.

Tentative de caporalisation de la société civile

Depuis son installation la mairie s'est attelée à s'accaparer de l'ensemble des structures évoluant dans l'arène locale. Cette volonté de domination s'est concrétisée par la création de plusieurs comités en lieu et place de ceux hérités des comités cantonaux : comité de salubrité et d'hygiène, groupement de femmes, etc. L'objectif assigné à ces comités est d'aider la mairie dans ses activités d'assainissement de la ville. Mais la philosophie(modèle participationniste) qui est au cœur de leur fonctionnement tranche avec le modèle de type citoyen et rappelle en amont les habitudes du parti-état. Le travail que font ces comités relève normalement d'un service de voirie qui n'existe pas encore dans son organigramme.

Les relations inter communales

Contrairement à sa consœur de Bana, la commune de Bengou s'est inscrite dans une perspective d'ouverture internationale en créant des relations de jumelage avec des communes en France. Elle espère tirer des dividendes de cette coopération par l'échange d'expériences ainsi que du financement de plusieurs projets inscrits dans son agenda.

Conclusion

Les élections locales ont provoqué une nouvelle recomposition du paysage politique des deux arènes locales de Bengou et Bana. Elles sont intervenues dans un contexte conflictuel où les relations entre les deux villages sont empruntes de tensions diverses.

Les élections locales ont également vu naître des enjeux multiples autour desquels les acteurs sociaux et institutionnels développent des logiques et des stratégies diverses.

Dans les deux arènes, les résultats électoraux ont consacré la victoire du MNSD qui est le plus se positionne comme le parti dominant de la région. Quant au PNDS, il s'est amélioré mais son score ne lui a pas permis de se hisser au devant de la scène politique locale. Ce qui pose d'énormes problèmes à ses militants qui crient partout à l'exclusion.

La question du quota féminin est un des aspects qui ressorti dans l'organisation des élections. On a pu observer le traitement qu'en font les partis dans leurs pratiques. Idem pour les jeunes qui sont instrumentalisés par les formations politiques.

L'installation des conseils communaux et leur fonctionnement à la suite des élections présente plusieurs caractéristiques allant de la confusion des champs de compétences aux immixtions en passant par l'instauration d'un régime fiscal et des questions de mal gouvernance.